
CLASSE A DISTANCE

PROPOSITION DE FORMATION

LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

La lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme ont conduit à une évolution importante des pratiques professionnelles. Là où le secret professionnel était le principe, la déclaration de soupçon s'impose aujourd'hui. Outre qu'elle est souvent perçue comme une véritable obligation de délation, ses contours restent mal connus.

Entre les tenants d'une doctrine qui voudrait voir du blanchiment dans toute infraction, imposant des déclarations massives, et celle, plus respectueuse de la lettre des textes, qui s'en tient à une vision plus stricte, le praticien peut être désorienté.

OBJECTIFS

Cette formation orientée sur la pratique des cabinets d'expertise-comptable a pour objectif de :

- ➔ Clarifier les débats, en reprenant l'origine de ce dispositif, avec approche critique, pour arriver à une approche très pratique, proposant aux professionnels des cas concrets et des exemples de traitement de dossier.

PROGRAMME DE STAGE

ACCUEIL DES STAGIAIRES ET PRESENTATION DE LA FORMATION

- Présentation de la formation, du formateur, organisation, méthodes employées, références
- Présentation des stagiaires

THEME 1 – LA NOTION DE BLANCHIMENT : L'HISTOIRE D'UN GLISSEMENT

- L'évolution de l'infraction
- La place de TRACFIN : du blanchiment à l'infraction blanchie

THEME 2 – LA PLACE DU PROFESSIONNEL DU CHIFFRE EN PRATIQUE

- La tenue du dossier en amont
- La déclaration de soupçon en aval
- La responsabilité pour défaut de déclaration

PRE-REQUIS

Disposer d'une expérience comptable.

Expert-comptable, commissaire aux comptes, personnel de comptabilité.

METHODOLOGIE UTILISEE

Au travers des différents rappels de textes, cas pratiques, mises en situation et commentaires, les stagiaires maîtriseront leur cadre juridique d'exercice et pourront optimiser leur gestion des fondamentaux du droit des sociétés.

SUPPORT DE STAGE

- Textes réglementaires
- Documents de synthèse
- Document pédagogique

MODE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Un quiz d'évaluation initial est distribué portant sur les connaissances des salariés en amont de la formation.
- À la fin de l'apport cognitif, un questionnaire d'évaluation des acquis est rempli par chaque salarié.
- Un document d'évaluation de stage est distribué à chaque participant à la fin de la session, permettant d'évaluer à chaud l'atteinte des objectifs et attentes des stagiaires, le niveau de connaissances acquises ainsi que la pédagogie utilisée.
- Sanction de la formation : attestation de formation nominative

COMPETENCES ET QUALIFICATIONS ACQUISES

A la fin de la formation, les participants se seront approprié la notion de blanchiment.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Les intervenants sont des professionnels.

Catherine Logeais – Expert-comptable et formatrice LAB
Julien Gasbaoui – Avocat, Maître de conférences associé

MODALITES DE LA CLASSE A DISTANCE

Cette formation à distance est interactive, en groupe avec un formateur expérimenté et récrée l'environnement d'une formation en présentiel : durée et programme identiques.

La qualité pédagogique est identique à une formation classique en salle.

Assistance technique et pédagogique :

L'assistance technique et l'assistance pédagogique sont assurées par le formateur.



Les questions des participants peuvent aussi être formulées sur le forum de la formation et seront traitées lors de la classe virtuelle.

La séquence est d'une durée de 3 heures : Elle est composée d'une immersion dans le programme via une classe virtuelle, animée par un formateur.

TARIF

330€ HT.

CONTACT

Contact en charge des relations avec les stagiaires

Secrétariat cabinet ICSOS : **04 95 21 67 59**

cabineicsos@orange.fr